



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de La Bostonnais qui se tenait le 12 juillet 2016 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église dans la Municipalité de La Bostonnais à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire suppléant Michel Sylvain, les conseillères Renée Ouellette, Marie-Élizabeth Courtemanche et les conseillers François Descarreaux et Michel McDonald. La directrice générale Josée Cloutier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès verbaux du 10 mai et 16 mai 2016**
- 4. Correspondances**
  - 4.1 Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
  - 4.2 Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
  - 4.3 Cabinet du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, du ministre de la Sécurité publique et du ministre responsable de la région de Montréal
  - 4.4 Office des personnes handicapées
  - 4.5 Cabinet de la ministre du Tourisme ministre responsable de la région de la Mauricie
  - 4.6 Ministère des Transports
  - 4.7 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
  - 4.8 Commission municipale
- 5. Affaires découlant**
  - 5.1 Élection partielle
- 6. Affaires nouvelles**
  - 6.1 États financiers
  - 6.2 Tournoi de Ville de La Tuque
- 7. Trésorerie**
  - 7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de mai et juin 2016
  - 7.2 États financiers du mois de mai et juin 2016
  - 7.3 Rapport des taxes
- 8. Permis de construction**
- 9. Rapport des comités**
- 10. Période de questions**
- 11. Tour de table des conseillers**
- 12. Clôture de l'assemblée**
- 13. Levée de l'assemblée**



N° de résolution  
ou annotation

**2016-07-01**

**2016-07-02**

### **1. Ouverture de la séance**

Le maire suppléant Michel Sylvain souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et secondée par le conseiller François Descarreaux.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller Michel McDonald et secondé par la conseillère Renée Ouellette.

### **3. Adoption des procès verbaux du 10 et 16 mai 2016**

L'adoption des procès verbaux est proposée par la conseillère Renée Ouellette et secondée par la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche et résolue unanimement par les membres du conseil et le maire suppléant.

### **4. Correspondances**

4.1 Dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports nous informe que la municipalité a droit, pour l'année 2016, à une compensation pour l'entretien de 3,73 kilomètres de chemins à double vocation. Au montant de 832 \$ le kilomètre, cette aide financière se chiffre à 3 103.00 \$.

4.2 Le cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports accuse réception de notre correspondance du 17 mai 2016 envoyé au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant la résolution numéro 2016-05-16 en appui à la FQM à propos du programme PAAARRL. Un suivi sera fait dans les meilleurs délais.

4.3 Le cabinet du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, du ministre de la Sécurité publique et du ministre responsable de la région de Montréal accuse réception de notre lettre datée du 17 mai 2016 envoyée au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Sécurité publique et le ministre responsable de la région de Montréal, monsieur Martin Coiteux, dans laquelle nous les avisons que la municipalité de La Bostonnais ne possède plus de quorum. Un suivi sera approprié.



N° de résolution  
ou annotation

4.4 Dans le cadre de la semaine québécoise des personnes handicapées, l'Office des personnes handicapées invite la municipalité de La Bostonnais à l'action. Ceux-ci nous invitent à exposer nos réalisations ou nos engagements en lien avec la participation sociale des personnes handicapées. L'Office nous invite également à sensibiliser la population à l'importance d'adopter une attitude positive à l'égard de la participation des personnes handicapées à la vie de notre communauté. Il nous demande de promouvoir la Semaine des personnes handicapées au sein de notre communauté et de notre organisation.

4.5 Dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, le cabinet de la ministre du Tourisme, ministre responsable de la région de la Mauricie, Députée Laviolette, nous demande au nom de notre députée madame Julie Boulet, de lui soumettre les projets retenus pour l'année en cours. Elle nous invite à énumérer la liste des travaux que la municipalité juge prioritaires. Nous devons retourner le formulaire ainsi que les documents pertinents à notre demande au plus tard le 19 mai 2016.

4.6 Le Ministère des Transports nous informe que selon les conditions du décret numéro 1176-2007 entré en vigueur le 16 janvier 2008, le Ministère prend en charge les éléments structuraux et les dispositifs de retenue de certains ponts du réseau municipal, tandis que la municipalité demeure responsable de l'entretien de la chaussée, des trottoirs ou des chasse-roues, du drainage, de l'éclairage et de la signalisation autre que celle visant la limitation des charges sur ces ponts. Le Ministère continuera de mener les inspections annuelles et générales des ponts. Si un pont a fait l'objet d'une inspection, nous recevrons un rapport nous confirmant le tout et indiquant si des interventions doivent être réalisées par la municipalité.

4.7 Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation nous informe que la direction régionale de la Mauricie, en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a élaboré un dépliant sur la gestion du fumier de cheval. Ceux-ci nous font parvenir quelques copies, afin que la municipalité puisse en prendre connaissance et en distribuer aux citoyens qui possèdent des chevaux.

4.8 La Commission municipale nous informe par résolution 2016-012 de la fin de l'administration provisoire de la municipalité par celle-ci. La municipalité peut donc reprendre l'administration depuis le 27 juin 2016 suite à l'assermentation de deux élus, redonnant le quorum au sein du conseil municipal.



N° de résolution  
ou annotation

**2016-07-03**

## **5. Affaires découlant**

### **5.1 Élection partielle**

Madame Cloutier présidente d'élection informe les citoyens présents dans la salle que le vote par anticipation aura lieu ce dimanche 17 juillet de 12 h à 20 h et que le jour du scrutin ce tiendra le 24 juillet de 10 h à 20 h.

## **6. Affaires nouvelles**

### **6.1 Adoption états financiers 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de La Bostonnais à l'obligation de déposer annuellement au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ses états financiers annuels;

**CONSIDÉRANT QUE** la Firme Mallette a produit et rédigé les états financiers en conformité avec les normes comptables du Canada et des critères établis par le gouvernement du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont obtenu toutes les informations et précisions à leur satisfaction de Monsieur Pierre-Luc Laflamme de la Firme Mallette;

#### **EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

**APPUYÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil, le maire suppléant s'étant abstenu de voter.

Que le conseil municipal accepte les états financiers 2015 tels que présentés par la Firme Mallette.

**2016-07-04**

### **6.2 Tournoi de golf des intervenants économiques de la Mauricie 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** Ville La Tuque organise à nouveau un tournoi de golf pour regrouper tous les intervenants économiques de la Mauricie et des divers paliers gouvernementaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire développer la municipalité et qu'il doit compter sur des appuis pour réaliser différents projets;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les délégués de la municipalité ont apprécié leur participation à cette activité en 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** la présence du maire, conseillers et de certains employés serait de mise pour manifester à nouveau l'intérêt de la municipalité envers les divers intervenants;



N° de résolution  
ou annotation

2016-07-05

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** Le conseiller Michel McDonald

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller François Descarreaux

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil, le maire suppléant s'étant abstenu de voter.

Que le conseil municipal mandate le maire et la directrice générale pour assister au tournoi de golf et au souper du tournoi de golf des intervenants économiques de la Mauricie, le 4 août 2016.

Que les frais d'inscription au coût de 150 \$ par participant soient puisés dans le poste budgétaire frais de représentation du conseil.

## 7. Trésorerie

### 7.1 Adoption des dépenses, mai et juin 2016

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses mensuelles pour les mois de mai et juin 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** lesdites dépenses respectent les prévisions adoptées en début d'année;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

**APPUYÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil, le maire suppléant s'étant abstenu de voter.

Que le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles du mois de mai et juin 2016 telles que soumises par le personnel.

2016-07-06

### 7.2 Adoption des états financiers, mai et juin 2016

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance des états financiers de la municipalité soumis par l'administration pour les mois de mai et juin 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** les états financiers reflètent la situation financière de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les états financiers respectent les prévisions budgétaires quant aux revenus et aux dépenses;



N° de résolution  
ou annotation

## EN CONSÉQUENCE, IL EST;

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller François Descarreaux

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil, le maire suppléant s'étant abstenu de voter.

Que le conseil municipal adopte les états financiers du mois de mai et juin 2016 tel que soumis.

### 7.3 Rapport de taxes

Voici les montants totaux des taxes à percevoir pour les années 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015, 2016.

Au mois d'avril 2016		Au mois juin 2016	
2011	2 906.27 \$	2011	2 906.27 \$
2012	3 541.53 \$	2012	3 541.53 \$
2013	4 333.79 \$	2013	4 125.95 \$
2014	4 796.09 \$	2014	3 997.52 \$
2015	9 860.64 \$	2015	5 918.49 \$
2016	<u>21 086.88 \$</u>	2016	<u>35 587.37 \$</u>
<b>Total</b>	<b>46 525.20 \$</b>	<b>Total</b>	<b>56 077.13 \$</b>

#### Domaine l'Aventurier

Au mois juin 2016	
2011	2 906.27 \$
2012	3 422.95 \$
2013	3 575.04 \$
2014	3 670.76 \$
2015	3 810.76 \$
2016	<u>1 263.62 \$</u>
<b>Total</b>	<b>17 385.78 \$</b>

### 8. Permis de construction

Au 31 mai 2016, 11 permis ont été délivrés pour une valeur de 526 825.00 \$ rapportant à la municipalité une somme de 180.00 \$. Au 30 juin 2016, 38 permis ont été délivrés pour une valeur de 131 310.00 \$ rapportant à la municipalité une somme de 440.00 \$.

### 9. Rapport des comités

La conseillère Mme Ouellette, remercie les bénévoles, les citoyens et commanditaires qui ont travaillé à la fête de la St-Jean Baptiste sans eu rien n'était possible. Elle profite de l'occasion pour informer les gens de visiter la page Facebook Loisirs La Bostonnais pour les prochaines activités.

La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche nous informe de la 2e cuisine collective qui a eu lieu la fin de semaine dernière et qui sera renouvelée le mois prochain. Concernant le comité Sécurité civile, une échelle pour mesurer la hauteur de l'eau sera installée sous le pont d'ici 2 ans par le ministère des Transports.



N° de résolution  
ou annotation

Le conseiller Michel Sylvain nous informe que le comité des loisirs s'est donné quatre objectifs pour 2016 les voici:

- 1- La mise en place d'un Centre Communautaire
- 2- Le Développement d'une activité communautaire mensuelle
- 3- Le choix de trois activités traditionnelles populaires de Fêtes
  - La Fête de la St-Jean Baptiste le 24 juin
    - La fête d'automne vers le 15 octobre
    - La Fête de Noël vers le 17 décembre
- 4- Achat de biens durables

#### 10. Période de questions

La période de questions débute à 20 h 06 et se termine à 20 h 17

#### 11. Tour de table des conseillers

Tous les conseillers, remercient les citoyens présents dans la salle, ils leur rappellent de ne pas oublier de venir exercer leur droit de vote le 17 ou 24 juillet prochain. M. McDonald mention que durant leur court mandat, ils seront là pour aider et contribué. Merci et bonne soirée à tous.

#### 12. Clôture de l'assemblée

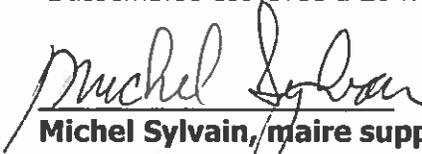
L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

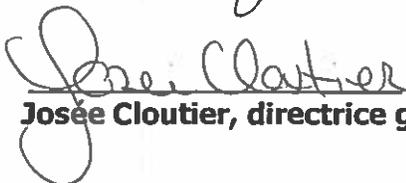
**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller Michel McDonald

#### 13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 20

  
**Michel Sylvain, maire suppléant**

  
**Josée Cloutier, directrice générale**